

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1966)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. SITUATION FINANCIÈRE

1. Bilan et compte de résultats (Tableau I)¹

I. ACTIF

Réalisable. — Par rapport à 1965, le total « disponible et réalisable » est passé de Fr. 12.750.000,— environ à Fr. 11.155.000,—. Cette réalisation, nécessaire à la trésorerie courante et au financement du déficit, a permis d'effectuer pendant l'exercice certains placements à court terme, productifs d'intérêts.

Autres débiteurs. — Ce poste comprend des frais encourus pour certaines activités que le CICR exerce pour le compte de tiers, frais qui lui ont été remboursés dans les premiers mois de l'année 1967.

Avances aux délégations. — L'augmentation s'explique par l'accroissement des tâches et des effectifs engagés notamment dans les actions du CICR au Vietnam et au Yémen.

Marchandises. — Il s'agit uniquement de matériel sanitaire et médical faisant partie des envois en préparation pour le Vietnam, ou constituant la réserve de première urgence dont le CICR doit disposer en tout temps.

Déficit d'actions de secours. — Ce déficit, provisoirement couvert par une avance consentie au CICR par la Confédération helvétique et figurant au passif du bilan, a été augmenté du coût de l'action au Vietnam et marque, par l'accroissement des frais de l'action au

¹ Les comptes publiés dans les tableaux suivants ont été vérifiés et certifiés exacts par la Société fiduciaire romande Ofor S.A., institut de contrôle agréé par le Conseil fédéral suisse et la Commission fédérale des banques.

Yémen, la reprise de l'activité du CICR dans ce secteur. La diminution des frais « Népal » est due à un crédit pour récupération de matériel.

II. PASSIF

Actions de secours. — L'importance des montants à disposition, ou engagés, démontre l'ampleur des tâches que doit assumer aujourd'hui le CICR dans le monde entier.

Créanciers. — La plus-value de ce poste se retrouve dans l'augmentation des autres débiteurs, une partie des frais mis en compte étant due à des Sociétés nationales de Croix-Rouge.

Réserves. — En plus de sa réserve spéciale de Fr. 5.000.000,—, le CICR ne dispose plus que d'une Réserve générale de Fr. 4.262.000,— qui sera épuisée à bref délai si les ressources n'augmentent assez pour équilibrer les budgets futurs de l'institution.

2. Compte de dépenses et recettes (Tableau II)

I. DÉPENSES

1. Frais de personnel. — Malgré une augmentation de plus de 10% du coût de la vie de 1965 à 1966, les traitements et allocations ont diminué de Fr. 3.275.000,— en 1965 à Fr. 3.000.000,— en 1966. Cet effort de rationalisation dans l'emploi du personnel est confirmé par les chiffres du budget 1967, où les traitements et allocations figurent pour un montant total de Fr. 2.968.000,—. En revanche, cette augmentation constante du coût de la vie a rendu nécessaire l'adaptation du système des retraites du personnel, d'où un accroissement des charges sociales qui passent de Fr. 353.000,— en 1965 à Fr. 387.000,— en 1966, et à Fr. 426.000,— au budget 1967.

2. Activités extérieures. — La diminution des frais en 1966, par rapport à 1965, est due à la fermeture des délégations de Chypre et Léopoldville. Les frais prévus pour 1967, sensiblement les mêmes qu'en 1966, expriment l'importance de la présence du CICR dans le monde et reflètent bien la diversité des tâches qu'il accomplit.

3. Agence centrale de recherches. — L'activité de ce service n'a en rien diminué. Seule l'amélioration des méthodes de travail a permis de réduire de 20% environ les frais de 1966, par rapport à ceux de 1965.

4. Commission d'experts, conférences. — En 1966, et plus encore en 1967, ce poste reflète l'importance du travail d'application des résolutions prises par la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge tenue à Vienne en 1965. Le problème de la protection des populations civiles grève particulièrement ce chapitre des dépenses.

5. Frais généraux administratifs. — C'est dans ce secteur qu'apparaît également l'effort de modernisation de l'équipement et des méthodes de travail puisque les dépenses de 1965, de Fr. 497.000,—, ont passé à Fr. 465.000,— en 1966, et figurent pour Fr. 315.000,— dans les prévisions budgétaires de 1967.

II. RECETTES

1. Contributions des gouvernements. — En 1966, 18 Etats ont versé une contribution supérieure aux prévisions, basées sur les contributions reçues en 1965, d'où une plus-value de Fr. 128.000,— par rapport au budget. En 1966, sur 114 puissances parties aux Conventions de Genève, 69 Etats, ont contribué au financement du CICR, en lui fournissant environ 55% des ressources nécessaires pour assurer l'équilibre de ses finances. Une telle situation, si elle se prolonge, peut contraindre le CICR à limiter ses activités.

2. Contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. — Grâce aux 14 Sociétés nationales qui ont augmenté leurs versements en 1966, ce poste des recettes est en progression : précieux encouragement pour le CICR dans l'accomplissement de ses tâches humanitaires.

3. Revenus des fonds propres du CICR. — S'il a été possible, grâce à un étroit contrôle de la trésorerie et à de judicieux placements à court terme, de maintenir cette source de revenus à un montant presque égal entre 1965 et 1966, la diminution envisagée

pour 1967 est la conséquence des prélèvements opérés sur les Réserves générales pour amortir le déficit.

4. Fonds pour actions de secours. — Ce fonds, indépendant du compte ordinaire de dépenses et recettes, possède son financement propre, assuré par la collecte nationale faite auprès du peuple suisse, et par les dons reçus spécialement pour les actions de secours déployées par le CICR.

Pendant l'année 1966, le Fonds pour actions de secours a reçu un montant total de Fr. 1.890.321,— soit Fr. 837.556,— produit de la collecte nationale auprès du peuple suisse, et Fr. 1.052.765,— dons de Sociétés nationales de Croix-Rouge, d'institutions et de particuliers.

Ces sommes sont utilisées par le CICR pour l'achat, le transport et la distribution de secours aux victimes de conflits. En 1966, les dépenses pour ce genre de secours, essentiellement des médicaments et du matériel médico-chirurgical, se sont élevées à Fr. 1.278.969,— (y compris le transport et la distribution sur place).

En plus, le Fonds pour actions de secours a contribué pour un montant de Fr. 392.768,— à une part des dépenses de l'Agence centrale de recherches et des délégations permanentes à l'étranger, ces deux activités représentant les autres formes de secours qui font partie des tâches du CICR.

3. Liste des contributions versées au CICR en 1966 par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et affectées au financement des dépenses de l'année 1966 (Tableau III)

4. Fonds spécial pour actions de secours (Tableau IV)

Ce Fonds est indépendant du compte ordinaire de dépenses et recettes ; il possède son propre financement, assuré par la Collecte nationale faite auprès du peuple suisse, et par les dons reçus pour les actions de secours déployées par le Comité international.

Les dépenses de ce Fonds n'influent donc pas sur le compte de résultats, mais sur la fortune générale du CICR.

De plus, les chiffres indiqués pour l'ensemble des secours distribués ne comportent que les montants financés par le Fonds, et ne tiennent pas compte des secours gérés par le CICR, mais financés et expédiés directement par les Croix-Rouges nationales, bien que ces actions constituent aussi l'une des formes de secours auxquelles le Comité international apporte sa caution d'intermédiaire neutre reconnu par les Conventions de Genève, et dont il assure lui-même le plus souvent la distribution sur les théâtres des conflits.

5. Bilans et comptes de résultats à fin 1966 des fonds spéciaux (Tableaux V) à savoir:

1. Fondation en faveur du Comité international de la Croix-Rouge; 2. Fonds Augusta; 3. Fonds de l'Impératrice Shôken; 4. Fonds de la médaille Florence Nightingale.
-

LISTE DES TABLEAUX FINANCIERS

I à V

COMITÉ INTERNATIONAL

BILAN AU 31

	Fr.s.	Fr.s.
<i>ACTIF</i>		
1. AVOIRS A VUE ET TITRES NÉGOCIABLES :		
1.1 Espèces en caisse et comptes de chèques	1.113.841.—	
1.2 Titres de fonds publics	9.019.057.—	
1.3 Autres valeurs en dépôt	1.022.340.—	11.155.238.—
2. DÉBITEURS :		
2.1 Gouvernements	179.202.—	
2.2 Sociétés nationales et Ligue des sociétés de la Croix-Rouge	66.032.—	
2.3 Impôt anticipé (récupérable)	76.490.—	
2.4 Fondation en faveur du CICR (intérêts)	38.814.—	
2.5 Autres débiteurs	332.227.—	692.765.—
3. AVANCES EN C/C AUX DÉLÉGATIONS DU CICR :		260.720.—
4. ACTIFS TRANSITOIRES :		
4.1 Intérêts à recevoir en 1967 pour l'exercice 1966	135.430.—	
4.2 Autres actifs transitoires et frais payés d'avance	50.748.—	186.178.—
5. STOCKS A L'INVENTAIRE :		
5.1 Matériel de secours		82.456.—
6. AUTRES ACTIFS,		
Pour mémoire		1.—
7. VALEURS INTANGIBLES :		
Fonds en dépôt		420.614.—
8. DÉFICITS D'ACTIONS DE SECOURS,		
restant à couvrir:	1.360.525.—	
8.1 Action au Népal	2.483.850.—	3.844.375.—
8.2 Action au Yémen		358.227.—
8.3 Action au Vietnam		
Total de l'actif		<u>17.000.574.—</u>
9. DÉBITEUR POUR CAUTIONNEMENT :		
Fondation pour l'organisation des transports du CICR.		400.000.—

DÉCEMBRE 1966

	Fr.s.	Fr.s.
<i>PASSIF</i>		
1. ACTIONS DE SECOURS :		
1.1 Fonds à libre disposition	1.267.415.—	
1.2 Fonds attribués et non encore utilisés	215.773.—	
1.3 Fonds engagés dans des actions en cours	619.805.—	2.102.993.—
1.4 Avances pour le financement d'actions de secours :		
1. Action au Népal	1.298.220.—	
2. Action au Yémen.	2.900.000.—	4.198.220.—
<i>Total des fonds affectés à des actions de secours</i>		6.301.213.—
2. CRÉANCIERS :		
2.1 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et institutions diverses	242.148.—	
2.2 Autres créanciers	217.728.—	
2.3 Certificats de dépôts non encaissés	48.000.—	507.876.—
3. PASSIFS TRANSITOIRES :		
3.1 Frais à payer en 1967 pour compte de l'exercice 1966	127.280.—	
3.2 Autres passifs transitoires	34.654.—	161.934.—
4. VALEURS INTANGIBLES :		
Fonds en dépôt		420.614.—
5. PROVISIONS :		
5.1 Pour annuités de l'assurance-retraites du personnel	159.223.—	
5.2 Pour la XXI ^e Conférence internationale de la Croix-Rouge	60.000.—	
5.3 Pour travaux de réfection au siège du CICR	67.051.—	
5.4 Pour engagements divers.	60.375.—	346.649.—
6. RÉSERVES :		
6.1 Réserve générale		4.262.288.—
7. FONDS DE GARANTIE DU CICR :		<i>5.000.000.—</i>
<i>Total du passif</i>		<i>17.000.574.—</i>
8. CAUTIONNEMENT :		
Fondation pour l'organisation des transports du CICR.		400.000.—

COMITÉ INTERNATIONAL

COMPTE DES DÉPENSES ET DES

	<i>DÉPENSES</i>	Fr.s.	Fr.s.
		<i>Dépenses 1966</i>	<i>Budget 1967</i>
I. ACTIVITÉS EXTÉRIEURES :			
<i>(Division exécutive: délégations et missions, actions de secours, Agence centrale de Recherches)</i>			
1. Collaborateurs du siège du CICR à Genève	716.312.—	749.400.—	
2. Délégations permanentes à l'extérieur	178.747.—	180.000.—	
3. Missions envoyées de Genève	216.152.—	210.000.—	
4. Agence centrale de Recherches	506.394.—	516.400.—	
5. Equipement et organisation	73.474.—	79.400.—	
	<hr/>	1.691.079.—	1.735.200.—
II. DROIT HUMANITAIRE ET INFORMATION :			
<i>(Division des affaires générales: Conventions de Genève et droit humanitaire, information, publications, traductions, archives)</i>			
1. Collaborateurs du siège du CICR à Genève	1.185.241.—	1.159.800.—	
2. Commissions d'experts, conférences de la Croix-Rouge	24.165.—	138.700.—	
3. Publications et documentation, information	83.046.—	98.600.—	
4. Revue internationale de la Croix-Rouge	78.318.—	81.800.—	
	<hr/>	1.370.770.—	1.478.900.—
III. ADMINISTRATION :			
<i>(Services administratifs généraux: finances et comptabilité, personnel et voyages, services techniques, bâtiments)</i>			
1. Collaborateurs du siège du CICR à Genève	1.224.566.—	1.255.000.—	
2. Equipement technique	156.669.—	106.000.—	
3. Frais postaux, fournitures courantes et secrétariat	120.590.—	91.000.—	
4. Bâtiments (assurances, chauffage, eau, électricité, réfections et entretien général)	188.539.—	118.300.—	
	<hr/>	1.690.364.—	1.570.300.—
<i>Total des dépenses</i>	<hr/>	4.752.213.—	4.784.400.—

RECETTES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1966

	RECETTES	Fr.s.	Fr.s.
	<i>Recettes 1966</i>		<i>Budget 1967</i>
I. CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DES DÉPENSES FIXES DU CICR :			
1. Contributions des gouvernements	2.578.793.—	2.510.000.—	
2. Contributions des sociétés nationales de la Croix-Rouge.	559.627.—	560.000.—	
3. Dons divers	387.703.—	340.000.—	
	<hr/>	<hr/>	
	3.526.123.—	3.410.000.—	
II. REVENUS DES PLACEMENTS :			
1. Revenus des titres et intérêts bancaires.	314.348.—	260.600.—	
2. Revenus de la Fondation en faveur du CICR	38.815.—	30.000—	
	<hr/>	<hr/>	
	353.163.—	290.600.—	
III. PARTICIPATION DES FONDS D'ACTIONS DE SECOURS :			
	<i>Total des recettes</i>	392.769.—	533.800.—
	<i>Total des recettes</i>	<hr/>	<hr/>
	4.272.055.—	4.234.400.—	
DÉFICIT			
Pris en charge par la Réserve générale	480.158.—	550.000.—	
	<hr/>	<hr/>	
	4.752.213.—	4.784.400.—	
	<hr/>	<hr/>	

Tableau III

Liste des contributions versées au CICR en 1966 par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et affectées au financement des dépenses de l'année 1966

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Afghanistan	4.000,—	
Albanie		700,—
Allemagne (République démocratique)	5.000,—	14.000,—
Allemagne (République fédérale)	162.144,60	30.000,—
Arabie Séoudite	13.000,—	
Australie	72.045,—	27.500,—
Autriche	20.040,—	5.000,—
Belgique	10.791,75	12.500,—
Birmanie	6.400,—	2.249,80
Brésil	12.960,—	
Bulgarie	1.000,—	4.500,—
Cambodge	18.223,79	2.000,—
Canada	60.166,80	40.150,—
Ceylan	3.032,50	
Chili	8.620,—	4.304,95
Chine		5.000,—
Colombie	17.274,—	3.564,—
Corée, (République)	10.775,—	3.500,—
Corée, (République démocratique)		1.000,—
Costa-Rica		480,—
Côte d'Ivoire	3.200,—	
Danemark	31.336,17	2.000,—
Espagne	16.000,—	6.058,—
Etats-Unis	216.187,50	108.000,—
Ethiopie		2.750,—
Equateur	1.861,25	2.150,—
Finlande	8.000,—	3.000,—
France	83.895,35	30.000,—
Ghana	6.025,—	2.005,—
Grèce	18.000,—	5.500,—
Guatémala		3.328,—
Haute-Volta	878,50	
Hongrie	1.000,—	3.000,—
Inde	28.350,—	1.704,—
Indonésie	15.000,—	
Irak	8.000,—	3.500,—
Iran	20.000,—	5.000,—
Irlande	7.500,—	3.500,—
Islande	2.000,—	1.000,—
Italie	154.259,45	
Japon	21.800,—	40.000,—
Jordanie	2.704,50	
Laos	8.640,—	

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Liban	7.013,05	2.500,—
Liechtenstein	7.500,—	2.000,—
Luxembourg	2.000,—	3.000,—
Madagascar	1.599,65	
Malaisie	4.800,—	2.000,—
Maroc	3.000,—	
Mexique	17.280,—	
Monaco	3.961,27	2.006,55
Nicaragua	216,—	1.856,—
Nigeria	4.844,—	2.000,—
Norvège	16.000,—	
Nouvelle-Zélande	36.300,—	7.531,60
Pakistan		2.500,—
Paraguay		432,—
Pays-Bas	15.000,—	25.000,—
Pérou		3.550,—
Philippines	14.965,35	5.040,—
Pologne	15.000,—	6.000,—
Portugal	13.000,—	
République Arabe Unie	30.000,—	
République dominicaine		2.160,—
République sud-africaine	36.150,—	15.000,—
Roumanie		6.000,—
Royaume-Uni.	120.462,15	36.408,75
Saint-Marin	2.000,—	2.000,—
Salvador	3.000,—	386,30
Sénégal	2.000,—	2.002,20
Sierra Léone	2.414,—	
Suède	83.647,—	10.000,—
Suisse	1.000.000,—	
Syrie		2.000,—
Tanzanie	2.000,—	1.010,—
Tchécoslovaquie		3.000,—
Thaïlande	18.000,—	3.000,—
Togo	1.745,05	
Tunisie	1.800,—	2.000,—
Turquie	9.631,73	11.000,—
U.R.S.S.		16.300,—
Vénézuela	19.431,35	
Yougoslavie	4.000,—	3.000,—
Défauts de cours sur contributions 1965 reçues en 1966	(78,90)	
Totaux	2.578.793,06	559.627,15

FONDS SPÉCIAL POUR ACTIONS DE SECOURS

	Fr.s.	Fr.s.
<i>Résumé des mouvements en 1966</i>		
1. SOLDE A NOUVEAU AU 1 ^{er} JANVIER 1966		2.008.846.—
2. RECETTES EN 1966:		
2.1 Produit net de la collecte auprès du peuple suisse	845.820.—	
2.2 Autres dons attribués à des actions de secours particulières	1.044.501.—	1.890.321.—
	<hr/>	<hr/>
		3.899.167.—
3. DÉPENSES EN 1966:		
3.1 Achat de matériel et de fournitures de secours	1.267.090.—	
3.2 Frais de transport et de distribution des secours	315.062.—	
3.3 Contribution aux frais de l'Agence centrale de recherches	214.022.—	1.796.174.—
	<hr/>	<hr/>
4. SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1966		2.102.993.—

Tableau V

FONDS SPÉCIAUX

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF	Fr.s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.s.
Titres de fonds publics, estimés au pair:			
— Titres 965.000,— (Valeur boursière Fr. 926.750,—)		Capital inaliénable	1.028.252,52
— Titres étrangers . . <u>172.410,—</u> 1.137.410,— (Valeur boursière Fr. 166.210,—)		Fonds de réserve inaliénable: Solde reporté de 1965. . 146.190,65	
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	75.048,52	Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1966	<u>6.849,60</u> <u>153.040,25</u>
Administration fédérale des contribu- tions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	<u>7.648,60</u>		
	<u>1.220.107,12</u>		
		<i>Total des fonds propres</i>	1.181.292,77
		Comité international de la Croix- Rouge, son avoir en compte courant	38.814,35
			<u>1.220.107,12</u>

COMPTES DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1966

DÉPENSES	Fr.s.	RECETTES	Fr.s.
Droits de garde, frais de révision des comptes et frais divers.	448,—	Revenus des titres perçus en 1966. .	46.111,95
Attribution statutaire au fonds de réserve inaliénable: 15% des reve- nus nets de 1966 (art. 8 des statuts)	6.849,60		
Versement au CICR du surplus des revenus nets de 1966 (art. 7 des statuts)	<u>38.814,35</u>		
	<u>46.111,95</u>		

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF	Fr.s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.s.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair	120.000,—	Capital inaliénable	100.000,—
(Valeur boursière: Fr. 116.845,—)		Réserve pour fluctuations de cours .	18.318,45
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	9.651,25	Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1966 . . .	10.361,50
Administrations fédérale des Contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	1.028,70	<i>Total des fonds propres</i>	128.679,95
	130.679,95	Créancier (allocations à retirer) . . .	2.000,—
			130.679,95

COMPTES DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1966

	Fr.s.
Solde actif disponible au 31 décembre 1965	6.833,80
Revenus des titres perçus en 1966	3.695,70
<i>Moins:</i>	
Frais de révision des comptes, droits de garde et frais divers	168,—
	3.527,70
<i>Solde actif disponible au 31 décembre 1966</i>	<i>10.361,50</i>

3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHŌKEN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF	Fr.s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.s.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair	199.000,—	Capital inaliénable :	
(Valeur boursière : Fr. 184.075,—)		Solde reporté de 1965 .	389.081,64
Dépôt à terme auprès de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (3 mois au 09.02.1967)	304.998,55	Plus:	
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	158.900,74	Contribution extraordinaire reçue du Gouvernement du Japon en 1966	<u>119.232,15</u>
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	1.804,30	Réserve pour fluctuation de cours	508.313,79
		Réserve pour frais administratifs :	
		Solde débiteur reporté de 1965	101.392,60
		Attribution statutaire sur les revenus de 1966. . .	<u>991,30</u>
			803,45
		Moins:	
		Frais administratifs effectifs de 1966	<u>(839,55)</u>
		Solde débiteur au 31 décembre 1966	(36,10)
		Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1966. . .	<u>25.904,70</u>
		Total des fonds propres	635.574,99
		Créanciers (allocations à retirer). . .	<u>29.128,60</u>
			664.703,59

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1966

	Fr.s.
Solde actif disponible au 31 décembre 1965.	19.070,30
Moins:	
Quarante-cinquième distribution des revenus à une société nationale de la Croix-Rouge, selon décision paritaire du Fonds du 23 mars 1966 (Circulaire No. 57 du 11 avril 1966).	<u>12.000,—</u>
Solde non utilisé	7.070,30
Revenus des titres perçus en 1966	19.825,70
Moins:	
Affectation de 5% des revenus de 1966 aux dépenses de l'administration du Fonds, selon l'article 7 du règlement	<u>991,30</u>
	18.834,40
Solde actif disponible au 31 décembre 1966	<u>25.904,70</u>

4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1966

ACTIF	Fr.s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.s.
Titres de fonds publics suisses estimés au pair (Valeur Boursière Fr.s. 28.080,—)	32.000,—	Capital	25.000,—
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	4.522,70	Réserve :	
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	259,20	Solde reporté de 1965	540,54
	<hr/>	Moins:	
	<hr/>	Excédent des dépenses sur les recettes de 1966.	<u>89,50</u> <u>451,04</u>
	<hr/>		<i>Total des fonds propres</i> <u>25.451,04</u>
	<hr/>	Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant	<u>11.330,86</u>
	<hr/>		<u>36.781,90</u>

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1966

DÉPENSES	Fr.s.	RECETTES	Fr.s.
Frais d'impression de la 463 ^e circulaire	870,—	Revenus des titres perçus en 1966.	931,20
Ruban pour médailles	13,20	Excédent des dépenses sur les recettes de 1966	89,50
Frais de révision des comptes, droits de garde	<u>137,50</u>		<u>1.020,70</u>
	<hr/>		<hr/>